

Saint-Pair-sur-Mer, Le 18/02/2026

Mesdames, Messieurs,  
Les Conseillers(ères) syndicaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la prochaine réunion du Comité du Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise, qui aura lieu :

**LE MARDI 3 MARS 2026 À 18H00**  
**À l'Auditorium du Pôle de l'Eau à Saint-Pair-sur-Mer**

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du Comité Syndical en date du 27 janvier 2026.

#### **FINANCES**

1. Vote du Budget Primitif 2026,
2. Pertes sur créances irrécouvrables,
3. Remboursement exceptionnel d'un usager à la suite de difficultés de localisation d'un dysfonctionnement sur les équipements de collecte situés sur la commune de la Haye-Pesnel.

#### **TECHNIQUE**

4. Adhésion à l'association Biogaz Vallée.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Je vous remercie de bien vouloir indiquer votre présence ou votre absence sur la plateforme IXBUS. Dans l'hypothèse où, vous ne pourriez assister à cette réunion, vous trouverez également ci-dessous, un pouvoir.

Une fois daté et signé, vous avez la possibilité de :

- Le remettre à l'un de vos collègues, membre du Comité Syndical, avant la séance,

Ou

- Le transmettre en pièce jointe par courrier électronique : [contact@smaag.fr](mailto:contact@smaag.fr) au plus tard le jour de la séance idéalement avant 17h30.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Conseillers(ères) syndicaux, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président,**

18 février 2026



**Michel PICOT**